

## Ressources d'information

# Commissions des accidents du travail au Canada

### Sur cette page

[Introduction](#)

[Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail](#)

[Alberta](#)

[Colombie-Britannique](#)

[Île-du-Prince-Édouard](#)

[Manitoba](#)

[Nouveau-Brunswick](#)

[Nouvelle-Écosse](#)

[Ontario](#)

[Québec](#)

[Saskatchewan](#)

[Terre-Neuve-et-Labrador](#)

[Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut](#)

[Yukon](#)

[Association des commissions des accidents du travail du Canada \(ACATC\)](#)

---

## Introduction

La liste suivante indique où s'adresser pour communiquer avec les organismes chargés de l'indemnisation des travailleurs dans les diverses administrations canadiennes aux niveaux fédéral, provincial et territorial. Consultez les pages bleues de votre bottin pour trouver le numéro de téléphone des bureaux les plus rapprochés de chez vous.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'[Association des commissions des accidents du travail du Canada](#). Au nombre de ses activités, l'ACATC coordonne le Programme national des statistiques sur les accidents du travail et fournit des données statistiques remontant à 1993 sur le nombre d'accidents ayant entraîné une indemnisation pour perte de rémunération et le nombre d'accidents mortels survenus dans chaque région administrative au Canada.

---

## Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail

Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail  
Programme du travail  
Emploi et Développement social Canada (EDSC) [anciennement RHDCC]  
Ottawa (Ontario) K1A 0J2

[Workers' Compensation](#)

[Emploi et Développement social Canada](#)

[Labour Program Offices](#)

---

## Alberta

Commission des accidents du travail de l'Alberta  
9912, rue 107  
C.P. 2415  
Edmonton (Alberta) T5J 2S5  
Téléphone : 780 498-3999 ou 403 517-6000 (à Calgary)  
Sans frais : 1 866 922-9221 (en Alberta) ou 1-800-661-9608 (à travers le Canada)  
Télécopieur : 780 427-5863 (à Edmonton) ou 403 517-6201 (à Calgary)  
<http://www.wcb.ac.ca>

---

## Colombie-Britannique

WorkSafeBC (Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique)  
6951, autoroute Westminster  
Richmond (C.-B.) V7C 1C6  
Centre de revendications :  
Téléphone : 604 231-8888 ou sans frais : 1 888 967-5377  
<http://www.worksafebc.com>

Questions sur la santé et la sécurité au travail :  
Téléphone : 604 276-3100 ou sans frais : 1 888 621-7233

Rapports des cas d'urgence et les accidents :  
Téléphone : 604 273-7711 ou sans frais : 1 888 621-7233

---

## Île-du-Prince-Édouard

Commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard  
14, rue Weymouth  
C.P. 757  
Charlottetown (Î.-P.É.) C1A 7L7  
Téléphone : 902 368-5680 ou sans frais : 1 800 237-5049 (l'Atlantique)  
Télécopieur : 902 368-5705  
<http://www.wcb.pe.ca>

---

## Manitoba

Commission des accidents du travail du Manitoba  
333, rue Broadway  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W3  
Téléphone : 204 954-4321 ou sans frais : 1 800 362-3340  
Télécopieur : 204 954-4999  
<http://www.wcb.mb.ca>

---

## Nouveau-Brunswick

Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick  
1, rue Portland  
C.P. 160  
Saint John (N.-B.) E2L 3X9  
Téléphone : 506 632-2200 ou sans frais : 1 800 999-9775  
Télécopieur : 506 632-6972  
<http://www.travailsecuritairenb.ca/>

---

## Nouvelle-Écosse

Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse  
5668, rue South  
C.P. 1150  
Halifax (N.-É.) B3J 2Y2  
Téléphone : 902 491-8999 ou sans frais : 1 800 880-0003 (N.-É.) / 1 800 870-3331 (à travers le Canada)  
Télécopieur : 902 491-8002  
<http://www.wcb.ns.ca>

---

## Ontario

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail  
200, rue Front Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3J1  
Téléphone : 416 344-1000 ou sans frais : 1 800 387-0750  
Télécopieur : 416 344-4684  
<https://www.wsib.ca>

---

## Québec

La CNESST est responsable tant de l'hygiène et de la sécurité au travail que de l'indemnisation des travailleurs.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)  
[Siège social]  
524, rue Bourdages  
Québec (Québec) G1K 7E2  
Téléphone : 1 844 838-0808  
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Pages/accueil.aspx>

---

## Saskatchewan

Saskatchewan Workers' Compensation Board

### **Bureau central**

200-1881, rue Scarth  
Regina (Saskatchewan) S4P 4L1

### **Bureau de Saskatoon**

115, rue 24 Est  
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 1L5  
Téléphone : 306 787-4370 ou sans frais : 1 800 667-7590  
Télécopieur : 306 787-4311 ou sans frais : 1 888 844-7773  
<http://www.wcbsask.com/>

---

## Terre-Neuve-et-Labrador

WorkplaceNL  
146 - 148, rue Forest  
C.P. 9000  
St John's (T.-N.-L.) A1A 3B8  
Téléphone : 709 778-1000 ou sans frais : 1 800 563-9000  
Télécopieur : 709 738-1714  
<https://workplacnl.ca/>

---

## Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut

Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut  
5022, 49e rue, 5<sup>e</sup> plancher  
Centre Square Tower, C.P. 8888  
Yellowknife (T.N.-O) X1A 2R3  
Téléphone : 867 920-3888 ou sans frais : 1 800 661-0792  
Télécopieur : 867 873-4596  
<http://www.wscn.nt.ca/>

### Iqaluit

Téléphone : 867 979-8500 ou sans frais : 1 877 404-4407

### Inuvik

Téléphone : 867 678-2311 (Sécurité au travail)

---

## Yukon

Commission de la santé, de la sécurité et des accidents du travail du Yukon  
401, rue Strickland  
Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8  
Téléphone : 867 667-5645 ou sans frais : 1 800 661-0443  
Télécopieur : 867 393-6279  
<http://wcb.yk.ca/>

---

## Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC)

ACATC

40, avenue University, bureau 1007

Toronto (Ontario) M5J 1T1

Téléphone : 416 581-8875 ou sans frais : 1 855 282-9222

Télécopieur : 416 581-1635

Courriel : [contact@awbc.org](mailto:contact@awbc.org)

<http://awcbc.org/fr/>

---

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-11-30

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.